



EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

Edito

Alors que l'actualité nationale se focalise sur la question des retraites, nous avons pris le parti d'oublier ce sujet brûlant, mais largement traité par ailleurs, pour vous conduire dans une région souvent mal connue, les Balkans. Sarajevo, Belgrade, Pristina ou Tirana, pour ne citer qu'elles, recèlent certainement plus de mystères que Prague ou Varsovie.

Cette terre où tant de conflits ont prospéré au 20^{ème} siècle est aujourd'hui à la recherche d'un avenir européen. Certains Etats sont déjà membres de l'Union européenne, d'autres aspirent à le devenir comme la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, le Monténégro, la Macédoine, le Kosovo ou encore l'Albanie. Dès 2003, le sommet de Thessalonique a conforté cet espoir mais la porte d'entrée peine à s'ouvrir, ainsi que le rappelle Jean-François Barnier. Pourtant la pression est forte. Deux pays (le Kosovo et le Monténégro) ont même fait le choix d'adopter l'euro alors qu'ils ne sont pas membres de l'Union et qu'ils ne participent donc pas au fonctionnement de notre/leur monnaie.

Revenant en France, nous ne pouvions pas passer sous silence la tenue de deux assemblées générales récentes. Encore trop méconnue, l'URALE s'efforce de rassembler tous les acteurs soucieux de faire vivre l'Europe dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes. Quant au Mouvement Européen France, son assemblée a élu un nouveau Bureau national dans lequel nous sommes heureux de compter notre présidente locale, Marthe-Claire Portran.

Voilà l'essentiel de ce nouveau numéro qui comporte aussi vos rubriques habituelles. Nous vous en souhaitons bien sûr une bonne lecture.

Daniel IMBERT-MAGAND



L'édito	1
Clermont-Ferrand, capitale européenne	1
Entretien avec JF Barnier	1-3
AG du Mouvement européen France	3
Focus sur les Balkans	4-5
L'Union régionale des acteurs locaux de l'Europe en ARA	6
Droits des femmes	7
Suggestion de lecture	7

Clermont-Ferrand, capitale européenne de la culture en 2028 ?

La candidature de Clermont a été retenue le 3 mars, par un jury européen parmi 9 villes françaises candidates. Trois autres finalistes, Rouen, Montpellier et Bourges restent en lice et la décision finale interviendra en fin d'année.

Créé par la Commission européenne, le but de ce label est de « mettre en valeur la diversité de la richesse culturelle en Europe et les liens qui nous unissent en tant qu'Européens ».

Plus d'informations : <https://clermontferrandmassifcentral2028.eu/>



Un entretien avec Jean-François Barnier

EuropaLoire a demandé à Jean-François Barnier de répondre à quelques questions sur le Comité des Régions mis en place dans le cadre de l'Union européenne mais aussi sur une éventuelle adhésion des Balkans à l'Union Européenne.

- Qu'est ce que le Comité des Régions? Comment est-il constitué ? quelles sont ses fonctions ?

Le Comité européen des Régions a été créé en 1994 sous l'impulsion de Jacques Delors alors Président de la Commission européenne. Son souhait était de rapprocher l'Union européenne de ses citoyens notamment ceux et celles qui

Jean-François Barnier a été Maire du Chambon Feugerolles pendant 32 ans. Il en reste conseiller municipal et il est aussi conseiller départemental dans la Loire.

Il siège depuis 2014 au Comité européen des Régions qui regroupe des élus locaux, en qualité de membre titulaire ou de suppléant, dans le groupe Renew Europe

représentent les collectivités locales et régionales.

Le Comité des Régions est donc une Assemblée politique composée de

339 membres et autant de suppléants provenant de tous les 27 pays de l'Union.

Il y a 6 groupes politiques comme au Parlement européen : PPE, PSE, RENEW, ECR, AE et Greens.

Notre Pays est représenté par 24 membres et autant de suppléants : 12 sont issus des Régions 6 des départements et 6 de l'AMF. Tous sont élus locaux départementaux ou régionaux et sont nommés par leurs Etats membres pour une durée de 5 ans. Ils se rendent à Bruxelles une douzaine de fois par an pour débattre, émettre des avis sur la législation proposée et adopter des

Un entretien avec Jean-François Barnier

résolutions sur les mesures à prendre par l'Union, très souvent en présence de Commissaires européens ou des représentants des autres institutions dont le Parlement européen.

L'utilité du CdR n'est plus à démontrer notamment en œuvrant au rapprochement de l'Union européenne et de ses citoyens. L'implication des représentants des collectivités locales et régionales qui sont en permanence en contact quotidien avec les préoccupations de leurs électeurs mais également en invitant les citoyens à participer à des débats et manifestations.

Le CdR contribue à :

- réduire l'écart entre le travail des institutions et les citoyens de l'Europe.
- faire face aux transformations sociétales fondamentales (la pandémie, les transitions climatique, numérique et démographique, ainsi que les flux migratoires en cours).
- mettre l'Europe au service de ses citoyens et de leurs lieux de vie en veillant à une bonne cohésion économique et sociale des territoires.

Le travail est organisé en **6 Commissions** qui se réunissent 3 à 4 fois chaque année.

COTER : Commission politique de cohésion territoriale et budget

CIVEX : Commission citoyenneté gouvernance affaires institutionnelles et extérieures

ECON : Commission affaires économiques

NAT : Commission des ressources naturelles agriculture

SEDEC : Commission politique sociale éducation emploi recherche et culture

ENVE : Commission environnement changement climatique et énergie

Depuis quelle date en êtes vous membre ?

En ce qui me concerne, j'ai été nommé en 2005 par l'Etat sur proposition de Jacques Pelissard alors Président de l'Association des Maires de France et renouvelé lors des dernières élections municipales par le Président François Baroin jusqu'en 2025.



Quels dossiers y avez-vous conduits ?

Dès ma nomination j'ai été amené à intégrer 2 Commissions (COTER et CIVEX) et différents groupes de travail spécifique. J'ai choisi ARLEM et Relation avec les BALKANS OCCIDENTAUX.

De plus j'ai eu la chance d'obtenir les Commissions et groupes que je souhaitais dès mon arrivée au CdR.

ARLEM : Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne

BALKANS OCCIDENTAUX : Groupe de travail adhésion Albanie Bosnie-Herzégovie Kosovo.

Dès 2016 j'ai hérité d'un rapport proposé par la Commission européenne qui souhaitait mettre en place une aide exceptionnelle pour lutter contre le terrorisme dans la conception des espaces publics des grandes villes. Pour préparer et présenter ce rapport j'ai travaillé plusieurs mois avec différents interlocuteurs tant en France (Ministre de l'Intérieur Maire de Nice) qu'en Europe et même un membre de la CIA.

J'avais avec moi pour m'aider à l'élaboration du rapport un Expert Colonel de la Gendarmerie nationale.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité lors de la Session de juillet 2017, l'aide exceptionnelle de la Commission étant pérennisée sous l'impulsion des préconisations faites dans mon rapport.

Investi également au sein d'ARLEM j'ai intégré le Bureau de l'Assemblée. J'ai participé à tous ses travaux que ce soit à Bruxelles ou à travers les pays du pourtour méditerranéen, y compris en Égypte, Israël, Chypre ou encore en Palestine.

Les difficultés ont été accentuées par la pandémie : tourisme en berne dans les pays du sud, chômage endémique notamment des jeunes, printemps arabe dans certains pays, relations parfois conflictuelles entre pays voisins.

Pourtant il est un devoir de l'Europe d'aider à travers ARLEM le rapprochement des peuples du pourtour méditerranéen.

Concernant Les Balkans, plus particulièrement, quelles ont été vos missions ?

- que pensez-vous de ces Etats, de leur place dans l'Europe (rôle dans la politique migratoire...) et de leur situation actuelle ?

- que pensez vous de la perspective de l'adhésion à l'UE des Balkans occidentaux ? (la guerre en Ukraine change-t-elle la donne vers une intégration plus rapide ?)

J'ai travaillé aussi sur les Etats des Balkans occidentaux, notamment sur leurs demandes d'adhésion à l'Union européenne. Sujet très délicat tant le chemin à parcourir pour répondre aux critères d'éligibilité sont grands, en particulier dans les domaines de la gouvernance, de la lutte contre la corruption et du respect des droits fondamentaux de l'homme.

Forcément, il y a une forte attente des pays des Balkans et les populations ne comprennent pas forcément la lenteur déployée par l'Union européenne. Je pense notamment à la Macédoine du Nord qui d'ores et déjà répond à toutes les exigences demandées par l'Europe.

C'est d'autant plus difficile que la Roumanie et la Bulgarie ont été intégrées par une simple décision politique alors que ces deux états étaient bien loin de répondre aux exigences européennes. La Roumanie a fait d'énormes progrès depuis et doit intégrer sous peu l'espace Schengen.

Un entretien avec Jean-François Barnier

Hélas, force est de constater des difficultés toujours grandes pour des pays comme la Bosnie-Herzégovine, territoire fruit d'une impossibilité de partage équitable et d'une négociation difficile, qui s'était soldée par les accords de Paix (Accords de Dayton) signés le 14 décembre 1995, mettant fin aux combats inter-ethniques. Cet accord divise ce petit pays en trois secteurs. Ce système de gouvernance tripartite fonctionne très mal. Je redoute à court ou moyen terme une résurgence des rivalités ethniques. J'aborderai très peu le Kosovo qui a

fait l'objet d'un bel article dans un précédent numéro, toutefois il est important de rappeler que l'Union européenne*, ainsi que l'ONU, refusent de reconnaître le Kosovo. L'Albanie progresse vers l'intégration européenne.

Évidemment, la guerre lancée par Poutine contre l'Ukraine change la donne et oblige à mon avis l'Union européenne à clarifier très vite sa position dans les Balkans avant un risque important d'implosion.

Les intérêts russes en Serbie, l'interventionnisme grandissant de la Turquie en Bosnie-Herzégovine ou encore la Chine à l'affût au Monténégro ne doivent pas faire oublier que ces nations sont européennes et que l'intérêt de l'Europe est d'engager des relations plus concrètes et actives avec ces pays. N'est-il pas déjà trop tard ?

(* L'Espagne la Grèce la Roumanie la Slovaquie et Chypre refusent de reconnaître le Kosovo)

Assemblée générale du Mouvement Européen France : Un nouveau Bureau est mis en place

Samedi 11 mars 2023 à l'Hôtel de Ville de Paris, l'Assemblée générale du Mouvement Européen - France, présidé par Hervé Moritz, a élu le nouveau Bureau de l'association. Composé de 18 membres et de 8 chargés de mission, il regroupe des profils multiples, aux parcours se voulant représentatifs de la diversité de la société civile engagée pour l'Europe en France.

Une équipe composée pour porter les ambitions du Mouvement

Ayant pour objectif la mise en œuvre des orientations portées par Hervé Moritz pendant sa campagne pour la présidence du Mouvement, l'exécutif se caractérise par la diversité de ses profils en termes d'âge, de territoires d'origine mais également, de parcours professionnels et civiques.

Aussi bien investis au niveau national et institutionnel qu'à l'échelle locale et associative, les membres de cette



Mouvement
Européen
France

nouvelle équipe s'engageront, entre autres, pour positionner l'association comme tête du réseau de la société civile européenne en capacité de porter une campagne commune pour les prochaines élections.

A cette occasion, Hervé Moritz, Président du Mouvement Européen France a rappelé ses ambitions : "A l'heure où l'Europe connaît le retour des crises, les relents nationalistes et le péril de la guerre, nombreux sont les défis que le Mouvement Européen aura à relever. Mon Bureau et moi-même avons avant tout la conviction et l'envie d'agir, partout en France, pour associer les citoyens à la construction de l'Europe dont nous avons tant besoin."

Marthe-Claire Portran, membre du nouveau Bureau

La section de la Loire peut se réjouir de voir sa présidente accéder au Bureau national du Mouvement européen.

Retraitée de la Fonction Publique territoriale, Marthe-Claire Portran a créé la section de la Loire du Mouvement Européen. Elle est évidemment bien connue des lecteurs d'EuropaLoire.

Au bureau national, Marthe-Claire Portran sera plus particulièrement chargée de la pédagogie et de la formation.

Pour consulter la composition complète du nouveau bureau :

<https://mouvement-europeen.eu/42871/>

A propos du Mouvement Européen-France

Depuis 1950, le Mouvement Européen - France, association qui réunit les acteurs de la société civile engagés pour l'Europe en France, s'engage pour l'éducation à la citoyenneté européenne et pour l'animation du débat public sur les enjeux européens partout en France grâce à son réseau d'une cinquantaine de sections locales, d'une trentaine d'associations membres et d'une centaine de personnalités qualifiées. Il réunit des milliers de bénévoles sur tout le territoire.

Président : Hervé MORITZ, Enseignant à Sciences Po Strasbourg. Ancien président des Jeunes Européens - France.

Plus d'informations : <https://mouvement-europeen.eu/qui-sommes-nous/>

Les Etats des Balkans

Un peu d'histoire

La péninsule balkanique est une région montagneuse (balkans est un mot turc signifiant montagne boisée) délimitée au nord par les plaines d'Europe centrale et dans sa partie sud par la mer Adriatique, la mer Ionienne, la mer Egée, et la mer Noire. Elle comprend la Grèce, la Turquie d'Europe, la Bulgarie, la Macédoine du Nord, l'Albanie, la Serbie, le Monténégro, le Kosovo, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Roumanie.

a provoqué une nouvelle recombinaison de cette région. A l'issue du conflit six Etats des Balkans vont former la république fédérale de Yougoslavie : la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie (comprenant les régions du Kosovo et de la Voïvodine) et la Slovénie. La péninsule est alors divisée en trois blocs : la Bulgarie et la Roumanie font partie du bloc soviétique, la Grèce et la Turquie rejoignent l'OTAN, l'Albanie et la Yougoslavie se proclament pays non-alignés.

représentent un quart de la population totale, s'estiment victimes de discriminations. Un processus de négociations mène, dès le mois d'août 1992, à la conclusion sous l'égide de l'Union européenne des accords de paix d'Ohrid qui prévoient une complète égalité constitutionnelle entre les différentes communautés nationales de Macédoine et une décentralisation du pays.

En 1998, à la suite de la déclaration d'indépendance du Kosovo, que la Serbie refuse de reconnaître, une guerre éclate provoquant l'intervention de l'OTAN en 1999. La résolution 1244 du Conseil de sécurité place le Kosovo sous administration provisoire des Nations unies et désigne le français Bernard Kouchner pour mettre en place la mission d'administration (MINUK). L'indépendance du Kosovo n'est à ce jour pas encore reconnue par la Serbie et des tensions demeurent. La MINUK est toujours présente. L'Union européenne assume actuellement une part des compétences civiles, qui revenaient aux Nations Unies dans le cadre d'une mission d'aide à la construction de l'Etat de droit (mission Eulex). A la suite de la réunion qui s'est tenue le 23 février 2023 à Bruxelles sous l'égide de M. Josep Borrell, haut-représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, la Serbie et le Kosovo ont donné un accord de principe à la proposition européenne d'accord de base en vue de la normalisation des relations entre les deux pays.



Carrefour des civilisations et périphérie des Empires, elle a connu une histoire mouvementée. Elle fut pendant près de 500 ans occupée en grande partie par l'Empire ottoman. A la suite de l'effondrement de celui-ci sont nés des mouvements nationalistes qui à partir de 1878 vont progressivement aboutir à la constitution de différents Etats que de multiples crises et guerres vont opposer.

Rappelons ici que les Etats balkaniques sont à l'origine de la Grande Guerre. La Seconde Guerre mondiale

Avec l'effondrement de l'URSS, suivi de la dislocation de la Yougoslavie, les Etats concernés de la péninsule déclarent leur indépendance.

La disparition de la fédération yougoslave s'accompagne de conflits extrêmement violents. Après une courte guerre en Slovénie (juillet 1991), les combats s'étendent à la Croatie (août à décembre 1991) et à la Bosnie-Herzégovine (entre avril 1992 et décembre 1995). Une autre guérilla apparaît en Macédoine en 1992 : les Albanais, qui

Les Etats des Balkans et l'UE

Cinq Etats de la péninsule font aujourd'hui partie de l'UE : La Grèce, la Roumanie, la Bulgarie, la Slovénie et la Croatie.

Le sommet européen de Thessalonique (juin 2003) affirme solennellement la « vocation » de tous les pays des « Balkans occidentaux » (Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Macédoine, Albanie) à rejoindre l'UE, mais ne fixe ni calendrier ni échéances.

Les Etats des balkans non-membres mais candidats à l'entrée à l'UE sont la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, le Monténégro, la Macédoine, le Kosovo (anciens membres de la Yougoslavie), et l'Albanie.

Les Etats des Balkans un peu d'histoire..



Source Toute l'Europe.

Les pays balkaniques présentent un retard économique certain par rapport au reste de l'Europe, et les écarts de développement entre eux sont importants. C'est aujourd'hui une région composée d'une mosaïque de peuples et de cultures, où 3 religions cohabitent : le catholicisme, la religion orthodoxe et l'islam avec une répartition très variable selon les Etats. Les tensions restent présentes entre toutes ces communautés.

Cette région où l'on note une présence active de la Chine et de la Russie constitue un enjeu pour l'UE qui reste très attentive à maintenir les liens et accorde une aide non négligeable à ces Etats pour accompagner leur évolution.

Lors du sommet de Zagreb le 6 mai 2020, l'Union européenne a réaffirmé son soutien au processus d'élargissement aux Balkans occidentaux indiquant que cet engagement est "un choix stratégique définitif" et vise à la réalisation d'une "Europe pacifique, forte, stable et unie". Cette position a été réaffirmée lors du sommet organisé en Slovaquie le 6 octobre

2021 par la présidence slovaque du Conseil européen sans fixer de date butoir.

Pour soutenir les pays candidats dans l'accomplissement des réformes et stimuler la relance économique, l'Union européenne a prévu un plan économique et d'investissement global pour les Balkans occidentaux de 9 milliards d'euros pour dix initiatives phares (réseau de transport Est-Ouest et Nord-Sud, énergie renouvelable, gestion des déchets...). Toutefois, son soutien est lié à la réalisation de progrès notamment en matière d'Etat de Droit, qui reste un problème majeur, de réformes socioéconomiques et d'adhésion aux valeurs, règles et normes européennes. L'avancement des négociations d'adhésion varie considérablement d'un Etat à l'autre.

Sommet entre l'Union européenne (UE) et les pays des Balkans occidentaux du 6 décembre 2022

Le sommet qui s'est tenu le 6 décembre 2022, à Tirana, capitale de l'Albanie a réaffirmé l'importance du partenariat stratégique entre l'Union européenne et les Balkans occidentaux et a porté principalement sur le contrôle des frontières et l'énergie.

Contrôle des frontières et migrations

La gestion des flux migratoires dans cette région située au carrefour de plusieurs routes migratoires fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'Union européenne. Frontex, corps permanent européen de garde-frontières et de garde-côtes y est présent pour des opérations conjointes.

Lors du sommet, les discussions ont souligné l'importance d'un traitement commun de la gestion des migrations par un alignement sur la politique de l'Union européenne en matière de visas et de coopération concernant les systèmes de retour.

Accord sur l'énergie

L'Union européenne s'est engagée à aider les Balkans occidentaux dans le domaine énergétique pour faire face aux conséquences du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Un soutien spécifique est prévu pour les familles vulnérables et pour les petites et moyennes entreprises (PME). Cela se traduit entre autres par l'ouverture d'achats communs de gaz, de gaz naturel liquéfié (GNL) et d'hydrogène. En contrepartie, il est demandé aux Balkans occidentaux un « alignement complet » sur la politique étrangère et de sécurité.

Le sommet a également été l'occasion de réaffirmer la poursuite de la mise en œuvre du plan économique et d'investissement, ainsi que des programmes verts (transition écologique) et numériques (transition de la région vers une économie numérique) pour les Balkans occidentaux.

<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/international-summit/2022/12/06/>



Marthe-Claire PORTRAN

L'Union régionale des acteurs locaux de l'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes (U.R.A.L.E.)

Créée le 11 janvier 2018, l'Union régionale des acteurs locaux de l'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes (URALE) est une association qui a pour objet de regrouper les acteurs locaux de l'Europe en région. Elle vise à permettre, par l'échange et la coordination, d'optimiser leurs moyens en vue de la conception et de la réalisation d'actions d'information, d'éducation et de formation à la citoyenneté et au civisme européen, séparément ou en commun.

Elle se définit comme un carrefour de rencontres et de communication entre le mouvement associatif, le milieu de l'éducation, celui des collectivités locales et les services de la Région et de l'Etat traitant des questions européennes.

Elle a l'ambition de faciliter la mutualisation des moyens de nombreuses associations européennes et la réalisation d'activités communes à dimension régionale pour être plus efficaces auprès des citoyens en termes d'information.

L'URALE a son siège dans le département de la Loire à la Maison des associations du Chambon Feugerolles.

Les associations membres : les Acteurs franco-allemands pour l'Europe ; Les Jeunes européens de Lyon ; la Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain ; La Maison de l'Europe d'Albertville et de Savoie ; la Maison de l'Europe Drôme Ardèche ;

la Maison de l'Europe en Auvergne ; La Maison de l'Europe de Lyon ; l'Union des Européens fédéralistes AURA ; l'Université Populaire Européenne de Grenoble ; Les Jeunes Européens-Isère ; Les Jeunes Européens-Auvergne ; Les Jeunes Européens-St Etienne ; Le Mouvement Européen Loire ; Presse-Fédéraliste

Plus d'information :

<https://www.urale.eu/>



Assemblée Générale de l'U.R.A.L.E.

L'Union régionale des acteurs locaux de l'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes (U.R.A.L.E.) a tenu son assemblée générale le 11 mars 2023.

Une Assemblée Générale extraordinaire portant sur des modifications de statuts a précédé l'assemblée générale ordinaire du 11 mars, tenue sur le site Denis Papin de l'Université Jean Monnet.

Une trentaine de personnes ont participé, dont 17 représentant 11 des 14 associations membres de l'U.R.A.L.E.

Jean-François Barnier et Emmanuel Mandon, invités, ont suivi une partie des échanges de la matinée.

En introduisant la journée, Alain Réguillon, président de l'U.R.A.L.E. a questionné la pertinence du maintien de l'U.R.A.L.E. en regard des difficultés rencontrées pour organiser cette A.G.. Pour autant l'association se trouve à un tournant avec cinq ans d'existence et est amenée à grandir encore, passant de 9 membres lors de sa création à 14 à ce jour et probablement 18 à 20 en 2024.



Si toutes les actions projetées n'ont pu se dérouler en 2022, l'U.R.A.L.E. a fait le choix de soutenir d'une part des créations d'emploi dans trois Maisons de l'Europe, et d'autre part le lancement de La Maison de l'Europe Coeur de Loire à Veauche et de la Plateforme Europe à Saint-Paul-en-Jarez.

Elle a par ailleurs cofinancé des actions initiées par 7 associations membres.

Le rapport financier fait apparaître un excédent, après une année 2021 difficile. Il s'explique par l'obtention de nouvelles subventions, dynamique à poursuivre.

Les dettes sociales de 2021 remboursées, il est convenu d'approvisionner un fonds de roulement en plaçant une partie de l'excédent.

Le rapport d'orientation s'articule autour de cinq actions régionales dont une rencontre des jumelages en Auvergne-Rhône-Alpes et un voyage d'étude auprès des institutions françaises et européennes à Paris, ainsi que d'actions impulsées par les associations membres, que soutiendra l'U.R.A.L.E.

Les échanges ont ensuite porté sur les attentes des associations membres vis-à-vis de l'U.R.A.L.E., chacune étant invitée à s'exprimer sur cet attendu et sur les projets qu'elle souhaiterait voir figurer dans le programme, ainsi que sur son fonctionnement.

Au-delà de la mission de lieu ressources, de boîte à outils, de lien entre les associations et la Région, et entre franco-allemands et européens -qui passerait par un partenariat plus fort avec les Maisons de l'Europe-, un sujet revient dans le débat, celui de la nécessaire mobilisation pour les élections européennes 2024.



Colette MODION

Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

En adhérant au MEF, je rejoins celles et ceux qui veulent promouvoir une Europe de paix et de prospérité pour tous :

Pour adhérer ou faire un don :
loire@mouvement-europeen.eu

Le Mouvement Européen France étant reconnu d'intérêt général, les adhésions et dons donnent lieu à l'établissement d'un reçu fiscal de 66% de leur montant).



Mouvement Européen Loire

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran
Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié, Pierre Mandon, Michel Lefrançois & Daniel Imbert-Magand

Adhérez au
Mouvement européen :

<https://mouvement-europeen.eu/>

L'Europe près de chez vous

(R)évolution des droits des femmes...

A l'occasion de la Journée internationale du Droit des Femmes, la Maison de L'Europe « Cœur de Loire » et le Mouvement Européen Loire ont présentée l'exposition **(R)évolution des Droits des Femmes au sein de l'Union Européenne** dans le Hall d'entrée du Cinéma le Rex à Montbrison.

Cette exposition est composée de 9 panneaux thématiques réalisés par La Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain en partenariat avec l'Union Régionale des Acteurs Locaux pour l'Europe en Région Auvergne Rhône-Alpes (URALE).

Dans le cadre des partenariats de La Maison de l'Europe "Cœur de Loire", l'exposition se déplace dans le Forez depuis le 8 Mars 2023, Journée internationale du Droit des Femmes. Ce jour-là, elle a été présentée en accès libre à Veauche (Hall d'entrée de l'Espace Bayard) avant Centre de Ressources Agorathèque du Lycée du Puits de l'Aune qu'elle a poursuivi son périple forezien.



Le vernissage de l'exposition organisé le 16 mars a été suivi de la projection du film "La Ruche" qui présente le combat d'une femme pour nourrir sa famille dans un village traditionnel patriarcal du Kosovo, à la suite de la disparition de son mari pendant la guerre. La soirée a été clôturée par le témoignage d'une femme originaire du Kosovo qui a vécu elle aussi cette période troublée.

Le saviez-vous ? L'euro hors zone euro...

Si la Croatie a rejoint officiellement la zone Euro en 2023, le Kosovo a adopté l'euro de façon unilatérale comme monnaie officielle. Cet Etat n'est pourtant pas membre de l'Union européenne, il n'est pas reconnu par certains Etats (Espagne, Grèce) et il ne dépend pas de la Banque Centrale Européenne ! Le Montenegro utilise aussi l'euro de facto.

<https://www.touteurope.eu/les-pays-membres-de-la-zone-euro/>

Idée lecture à propos du droit des femmes...

Mars est devenu le mois au cours duquel fleurissent des initiatives destinées à attirer l'attention sur la condition et les droits des femmes dans le monde, dans le prolongement du 8 Mars, Journée internationale des femmes, officialisée par les Nations Unies en 1977.

Pour ce numéro d'EuropaLoire nous vous proposons une approche historique des droits des femmes en Europe, puis, le mois prochain, une étude sur la situation des femmes depuis la pandémie du Covid-19.

L'Europe des femmes XVIII^{ème} - XXI^{ème} siècle, recueil pour une histoire du genre en V.O. Collectif coordonné par Julie Le Gac et Fabrice Virgili. Editions Librairie Académique Perrin, 2017.



Corpus de plus de 70 textes fondateurs, d'Olympe de Gouges à Gisèle Halimi, - chansons, discours, essais, correspondances dans leurs langues originales et traduits, documents iconographiques-, présentés par entrées thématiques, cet ouvrage met en avant des femmes de toutes

les conditions, de tous les pays de l'Europe.

Il aborde à la fois la diversité des expériences, et les aspirations et les obstacles à l'égalité des femmes que ce soit par l'éducation des filles, l'influence de la religion, le rapport au corps, les guerres,

l'émigration, les théories sur les pédagogies adaptées aux filles... Il souligne comment le travail des femmes est valorisé seulement à partir de la révolution industrielle, quelle place a été faite peu à peu aux femmes scientifiques, « combien les femmes d'Europe ont contribué à son développement, à son rayonnement scientifique, intellectuel, artistique, tout en luttant pour être reconnues dans leur domaine d'excellence ».

Ce livre militant, avec un parti pris féministe fait référence dans l'histoire de la condition des femmes. Il est enrichi par une bibliographie à chaque chapitre.

Colette MODION

